



COMPTE RENDU DU CTL du 17 juin 2021 suite à la non tenue du CTL du 15 juin.

Cette instance s'est déroulée en mode « mixte » : audio/visio, sous la présence des représentants de l'administration et des deux organisations syndicales élues à cette instance.

Rappel ordre du jour :

- 1) Rapport d'activité 2020 ;
- 2) Formation professionnelle : bilan 2020 ;
- 3) Actualisation du dossier de présentation du Service de Gestion Comptable (SGC) de Langres au 1^{er} septembre 2021(vote) ;
- 4) Questions diverses.

1/ Rapport d'activité 2020 :

Situation des effectifs au 31/12/2020 : la DDFIP52 compte 229,7 ETP et 252 effectifs physiques pour 245 emplois implantés.

Sur les 3 dernières années la DDFIP52 a supporté **39 suppressions d'emplois**.

Les effectifs se réduisent chaque année, en 2020 ce sont **10** agents qui sont partis à la retraite.

En mai 2021, **8** agents ont déposés leur dossier.

- S'agissant du volet formation professionnelle voir la partie 2 de ce CR.
- S'agissant du volet budgétaire, vous pouvez vous référer au CR du CTL du 20/04/2021.
- S'agissant du volet PCA lié à la COVID, si vous souhaitez un bilan, nous nous tenons à votre disposition.
- S'agissant de l'évolution du télétravail, vous pouvez vous référer au CR du CTL du 27/05/2021.
- S'agissant de l'évolution du réseau, on pourrait peut-être dire dans certains cas la dégradation du réseau : ouverture des accueils de proximités dans les

EFS de Bologne et de Val de Meuse, transfert des missions foncières, fusions du SPFE de Chaumont et du SPF de Saint-Dizier.

– S’agissant des indicateurs, malgré la crise 9 ont été atteints pour 31 assignés.

Solidaires 52 demande quels services seront impactés par les départs en retraite 2021.

Il s’agit de la direction (-1C), du SIE de la Haute-Marne (-1B), le futur SGC de Langres (-1B) et le SIP de Langres (-1B).

Solidaires 52 s’interroge quant à l’absence de la mesure de l’indicateur de qualité de service Marianne au niveau départemental.

La responsable du pôle RH nous répond que cette mesure n’a pas été effectuée par manque d’effectifs en 2020.

2/ Formation professionnelle : bilan 2020 :

Le nombre d’agent à la DDFIP Haute-Marne au 31/12/2020 est de 252.

Le service de la formation professionnelle est rattaché au service des RH qui se compose d’un cadre A et de 2 cadres B.

L’équipe locale se compose de 12 formateurs (6 A+, 4 A, 2 B).

Les formateurs sont intervenus pour 321 heures de formation dont 72 heures pour la DDFIP52 et 249 heures pour d’autres directions ou services à compétence nationale.

Concernant les moyens matériels, le nombre et le lieu des salles de formation, la direction 5 rue de Lorraine dispose de deux salles de réunion dont une équipée de 2 postes de travail (avec Webcam et dispositif). La salle 118 à la cité administrative reste également disponible.

- Bilan quantitatif global de tous types de formation :

En 2020, 188 jours de formation contre 506 jours en 2019 ont été attribués soit une moyenne globale de 0,77 de jours de formation par agent.

Cette diminution de 62,8 % entre 2019 et 2020 résulte directement de la crise sanitaire qui n’a pas permis d’organiser les sessions de formation initialement prévues.

Tous les agents n’ont donc pas bénéficié d’au moins un jour de formation dans l’année.

- Analyse de l’activité :

Dans le cadre des formations continues, 17,96 % concernent les métiers de la gestion publique, 71,32 % ceux de la gestion fiscale et 10,72 % pour les fonctions transverses.

La e-formation représente en 2020 53,7 jours sur les 164 journées stagiaires au titre de la formation continue, soit un tiers des formations.

Le taux de validation des e-formations est en progression.

Néanmoins, il est constaté une part importante d'absentéisme concernant la e-formation. En effet, 52 agents inscrits en e-formation ne l'ont pas suivie.

À noter que les 60 agents inscrits en présentiel ont tous suivis leur formation.

- Les exclus de la formation :

Sur la période glissante du 01/01/2018 au 31/12/2020 on recense 14 agents n'ayant reçu aucune formation continue, soit 3 de plus qu'en 2019.

- Services civiques :

– 2 recrutements « service civique » ont été affectés au SIP de Chaumont et Saint-Dizier avec des missions suspendues ou interrompues du fait des différents confinements.

- Préparations aux concours et examens professionnels :

15 inscrits aux préparations écrites, 10 inscrits aux stages présentsiels, des chiffres à la hausse et il faut s'en réjouir.

- Résultats des concours internes et examens professionnels :

38 inscrits (37 en 2019), 3 admis (4 en 2019).

Solidaires 52 a fait remarquer qu'il est dommage que cette crise sanitaire est empêchée les formations en présentiel. Solidaires 52 a toujours été vigilant au respect strict des gestes barrières et il aurait été inenvisageable de tenir des formations dans ce contexte sanitaire.

Il nous a été annoncé une reprise de la formation dans de meilleures conditions dès septembre.

L'outil black board va être déployé, il s'agit d'une alternative entre le présentiel et la e-formation, système ressemblant à ce qui a été mis en place par l'éducation nationale.

L'administration réfléchit à se pourvoir de PC portable et de clé 4G pour suivre les e-formations sans que cela ne rame trop ...Notre réseau a hélas beaucoup trop de limite.

3/ Actualisation du dossier de présentation du Service de Gestion Comptable (SGC) de Langres au 1^{er} septembre 2021.

Le NRP en Haute-Marne prévoit la création de trois SGC :

- Langres 1er septembre 2021 ;
- Chaumont et Saint-Dizier 1er janvier 2022.

En ce qui concerne le SGC de Langres, il sera compétent sur les ressorts des Trésoreries de Langres, Prauthoy, Bourbonne-les-Bains et Chalindrey. et sera installé au centre des Finances publiques de Langres.

Il regroupera 3 EPCI, 165 communes et 2 EPS soit un total de 545 budgets actifs dont 342 budgets principaux.

- Les effectifs implantés :

Les effectifs concernés par la mise en place du SGC sont présentés ci-après :

Effectifs des services directement concernés					
Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/01/2019)					
	A+	A	B	C	Total
Trésorerie de Langres	1	1	3	3	8
Trésorerie de Prauthoy	1	0	3	1	5
Trésorerie de Chalindrey	1	0	1	2	4
Trésorerie de Bourbonne	0	0	1	2	3
Total	3	1	8	8	20
Postes de travail à implanter					
	A+	A	B	C	Total
SGC de Langres	1	2	8	8	
Total	1	2	8	8	19

- Le pilotage du projet :

Le pilotage local est assuré par le directeur adjoint.

La programmation et le suivi des travaux sont réalisés par la division budget logistique.

Le projet finalisé du futur SGC a été présenté aux agents des trésoreries :

- de Langres le 1er septembre 2020,
- de Prauthoy le 4 septembre 2020,
- de Bourbonne-les-Bains et Chalindrey le 2 septembre 2020.

À cette occasion, les agents ont formulé les questions, remarques et observations suivantes concernant les conditions de travail :

- L'organisation des espaces de travail ;
- Les tâches qui leur seront confiées dans le cadre du SGC ;
- Les difficultés de stationnement aux abords du SGC.

Une visite des futurs locaux du SGC sera prochainement proposée aux agents des trésoreries de Prauthoy, Bourbonne les Bains et Chalindrey. A cette occasion, leur future installation ainsi que l'organisation du SGC leur seront présentées.

Il a été par ailleurs proposé à ces agents de travailler à distance pour le SGC de Langres jusqu'au 31/12/2022. **Cette possibilité sera encadrée par une convention de travail à distance qui prévoit toutefois, la venue une fois par semaine, de l'agent concerné, aux SGC de Langres.**

Une convention a d'ores et déjà été signée avec 5 agents concernés par le transfert d'activité.

Et les agents de la trésorerie de Bourbonne les Bains ont fait part de leur souhait de rejoindre le SGC de Langres dès le 1er septembre 2021.

- Travaux envisagés :

- Un travail de câblage pour mettre en place tous les postes de travail nécessaires (coût prévisionnel : 31 790 €) ;
- La mise à niveau de l'ambiance lumineuse des espaces de travail du futur SGC par le déploiement d'éclairage « led » (coût prévisionnel : 10 794 €).

- La création d'un espace de stationnement réservé aux agents dans la cour du CFP de Langres. Le directeur adjoint précise que la cours intérieure sera réservée à tous les agents du CFP de langres et l'accès ne sera plus ouvert aux usagers.

- L'organisation du service :

Une nouvelle fois pour la direction, « la création du SGC **ne changera pas fondamentalement** la nature des tâches » réalisées par les agents actuellement sur cette mission en poste comptable.

Mais toutefois,... le degré de spécialisation sur les tâches et la ligne hiérarchique vont évoluer. Le SGC sera ainsi organisé en trois pôles :

1) Un pôle « accueil guichet, comptabilité, chèques, régies », assurant quotidiennement la comptabilité (relevés Banque de France sauf les écritures relatives aux EPS-ESMS, avis de règlement, DDR3) ;

2) Un pôle « recouvrement contentieux », à l'exception du secteur des EPS-ESMS ;

3) Un pôle « collectivités » comprenant, d'une part, six portefeuilles de collectivités locales avec des référents (TVA, amortissements, Opale...) identifiés et, d'autre part :

- Le SFACT ;

- Un secteur EPS-ESMS.

Les modalités d'ouverture au public, les durées et horaires de travail seront les même que ceux de la Trésorerie de Langres.

- Les conditions de vie au travail :

Les agents des Trésoreries de Chalindrey, Bourbonne et Prauthoy bénéficieront de l'espace de restauration dit « coin repas », installé au CFP de Langres.

Les titres restaurant seront maintenus pour l'ensemble des agents du SGC.

La création du SGC change « fondamentalement » l'organisation personnelle des agents :

TABLEAU DES DISTANCES KILOMÉTRIQUES

	Langres
Bourbonne	40
Prauthoy	23
Chalindrey	11

IMPACT SUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

Distance kilométrique entre la résidence familiale et la nouvelle résidence administrative		
Éloignement	Rapprochement	Sans changement significatif (< 1 km)
6 agents	4 agents	9 agents

Mobilité :

Comme c'est actuellement le cas, les agents amenés à se déplacer pour leur trajet domicile travail utiliseront leur véhicule personnel.

Mobiliers, équipements :

Un équipement en mobilier neuf des agents arrivant sur site (bureau, caisson, fauteuil) est prévu (coût : 7 157 €).

Un mopieur « couleur » a été commandé dans le cadre du marché SOLIMP 3 dont la livraison est prévue début juillet 2021.

Les travaux de câblage électrique et de connectique évoqués ci-dessus ont débutés début mai 2021 et seront réalisés par phases successives jusqu'en juillet 2021.

Les déménagements seront organisés progressivement en fonction des conventions de travail à distances établies avec les agents.

- L'accompagnement RH :

Tout agent susceptible de changer d'affectation dans le cadre de la mise en œuvre du SGC peut prétendre, dans les conditions habituelles, au bénéfice de la prise en charge des frais de changement de résidence, de la prime de restructuration de service et du complément indemnitaire d'accompagnement.

Les anciens comptables non repositionnés sur un emploi de chef de SGC, d'adjoint ou de conseiller pourront participer aux mouvements comptables dans les conditions suivantes :

- les comptables de catégorie C3 bénéficieront d'une priorité nationale pendant 3 ans pour se repositionner sur un poste comptable ou administratif.
- les anciens comptables de catégorie C4 non repositionnés sur un emploi de conseiller, bénéficieront, d'une part, d'une priorité pour une affectation « tout emploi » au sein de leur département d'origine et, d'autre part, d'une bonification d'ancienneté administrative de deux échelons au titre de la convenance personnelle pour obtenir une affectation dans un autre département.

Les agents qui sont les plus impactés s'agissant notamment de l'augmentation de la distance entre le SGC et leur résidence familiale ont été orientés et informés sur l'accompagnement indemnitaire mis en place.

De même s'agissant des possibilités de travailler à distance et de télétravailler.

Cet accompagnement spécifique, ouvert à tous les agents, sera poursuivi durant toute l'année 2021.

SOLIDAIRES 52 souhaite interpeller la direction sur le nombre important de départs en retraite programmés d'agents affectés au SGC.

La direction est elle aussi inquiète et espère que ces départs seront comblés par des arrivées. Toutefois, elle reconnaît que le service pourra être en difficulté en attendant la nomination de nouvelles arrivées. Elle précise cependant que l'organisation proposée par le nouveau responsable permet la mutualisation et la polyvalence de l'équipe en place.

SOLIDAIRES 52 demande des précisions sur le calibrage des agents du SFACT.

Il nous est répondu qu'à l'heure actuelle, le calibrage serait d'environ 1,5 agents COMCOM et 1,5 agents DGFIP, suite au rapport d'audit mené conjointement par les 2 services concernés. Toutefois, à terme, lorsque toutes les collectivités auront intégré le SFACT, ce service sera composé de 4 agents (2 comcom et 2 ddfip). **Nous serons sur nos gardes.** L'objectif national, et de la direction, c'est que toute la gestion de la dépense locale passe par le SFACT.

SOLIDAIRES 52 s'interroge sur la mise en place d'une convention à distance qui prévoit toutefois, la venue une fois par semaine, de l'agent concerné, aux SGC de Langres. Nous souhaitons savoir si ces agents bénéficieront des remboursements de frais de déplacement.

Sans hésiter la réponse fut OUI.

4/ Questions diverses :

SOLIDAIRES 52 signale que suite au GT SIP Départemental les agents ont connaissance de l'ouverture d'EFS au 01/09/2021. Nous rappelons que l'ouverture de nouveaux EFS doit être soumise au CTL pour validation.

La directrice nous répond que les travaux sont en cours et que tous les intervenants seront consultés avant validation en CTL .

Il nous est donné rendez-vous début septembre ??? On en déduit que les nouveaux EFS n'ouvriront pas au 01/09/2021... On surveillera cela.

Nous souhaitons revenir sur les dernières demandes de télétravail.

Le directeur adjoint nous informe que les demandeurs devraient être satisfaits dans les jours prochains. Toutefois, il nous indique que ces demandes s'intègrent dans le nouveau protocole de télétravail et doivent donc suivre la nouvelle procédure rencontre agent/chef de service, réunion, saisie dans SIRHUIS...

Ce CTL s'achève à 14h50.